

Kwon, O-Gon (République de Corée)

[Original : anglais]

Exposé des qualifications

Exposé des qualifications soumis conformément au paragraphe 4-c de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et à la résolution ICC-ASP/10/Res5, adoptée par l'Assemblée des États Parties, relative aux modalités de présentation des candidatures et d'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juges de la Cour pénale internationale

Le juge O-Gon Kwon, ancien président de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale (CPI) et ancien juge et vice-président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), remplit les conditions énoncées dans le mandat de la Commission consultative. Il s'agit d'une personne hautement qualifiée sur le plan juridique, jouissant d'une haute considération morale, connue pour son intégrité.

Comme l'indique son curriculum vitae, le juge Kwon dispose d'une compétence et d'une expérience reconnues en matière de droit pénal et de droit international. Il possède une vaste expérience pratique et académique dans les domaines de la procédure pénale, du droit de la preuve, de la gestion des tribunaux et du droit international.

Le juge Kwon a été admis au Barreau coréen en 1979 et a commencé sa carrière juridique en tant que juge de la Cour civile de district de Séoul. Il a ensuite travaillé comme conseiller juridique adjoint du Président de la République de Corée (1981-1984) et comme juge président de nombreux tribunaux, notamment la Cour de district de Changwon, la Cour de district de Suwon, la Cour de district de Séoul et le Tribunal de grande instance de Taegu (1993-2001). Le juge Kwon a également été directeur de la planification au Ministère de l'administration judiciaire (1990-1992), juge chargé de la recherche (1992-1993) à la Cour suprême de Corée et directeur de la recherche à la Cour constitutionnelle de Corée (1997-1999). À ce titre, il a joué un rôle important dans le système judiciaire national, le système de justice pénale et l'administration judiciaire.

Après une carrière nationale, le juge Kwon a également acquis une solide expertise dans le système et la pratique des tribunaux internationaux, notamment la CPI. Il a été élu président de l'Assemblée des États Parties de la CPI et a occupé ce poste pendant environ trois ans (2017-2021). Au cours de son mandat, le juge Kwon a lancé avec succès le processus de révision, qui est toujours en cours. Avant cela, il a été l'un des juges permanents du TPIY pendant 15 ans (2001-2016) et a occupé la vice-présidence du TPIY (2008-2011). Au cours de son mandat au TPIY, il a siégé au procès de Slobodan Milošević, ancien Président de la République de Serbie et de la République fédérale de Yougoslavie, et a présidé le procès d'un ancien dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadžić.

Il a également été membre du panel indépendant pour l'élection de la CPI, mis en place par la Coalition pour la CPI (2010-2013). Ce panel indépendant a exercé des fonctions similaires à celles de la Commission consultative, ce qui a motivé sa création par l'Assemblée des États Parties de la CPI.

Pour ces motifs, la République de Corée est convaincue que le juge Kwon remplit les conditions requises pour devenir membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juges de la CPI et qu'il contribuera largement aux travaux de la Commission consultative en faisant appel à toute son expertise et à son esprit de collégialité.
